



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000433

Séance du vendredi 25 janvier 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à
Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** M. Jean-Pierre FOSTEL - **Arguel :** M. André AVIS - **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI - **Avanne Aveney :** M. Jean-Pierre TAILLARD - **Besançon :** M. Eric ALAUZET, Mme Catherine BALLOT, M. Denis BAUD, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BOURQUE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Paulette GUINCHARD, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel JOSSE, Mme Lucile LAMY, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 11.6), Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, M. Jean ROSSELOT (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Danièle TETU, Mme Corinne TISSIER, Mme Nicole WEINMAN - **Beure :** M. Philippe CHANEY (représenté par M. Frédéric PROST), M. Pierre JACQUET (représenté par M. Auguste KOELLER) - **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC - **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE - **Busy :** M. Philippe SIMONIN - **Chaleze :** Mme Josseline SEITZ - **Champagney :** M. Claude VOIDEY - **Champvans les Moulins :** M. Jean-Marie ROTH - **Chatillon le Duc :** M. Gilbert CANILLO - **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON - **Dannemarie sur Crête :** M. Jean-Pierre PROST - **Deluz :** M. Yves TARDIEU - **Ecole Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN - **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI (représenté par M. Jean-Louis BAULIEU) - **Grandfontaine :** M. Richard SALA (représenté par M. François LOPEZ) - **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD - **Mamirolle :** M. Jacques-Henry BAUER, M. Dominique MAILLOT - **Marchaux :** M. Bernard BECOULET - **Mazerolles le Salin :** M. Daniel PARIS - **Miserey Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY - **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ (représenté par M. Michel CARTERON) - **Montferrand le Château :** M. Marcel COTTINY, M. Pascal DUCHEZEAU - **Morre :** M. Gérard VALLET - **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN - **Noironte :** M. Bernard MADOUX - **Novillars :** M. Bernard BOURDAIS - **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ - **Pelousey :** M. Jacques TERVEL - **Pouilley les Vignes :** M. Albert DEPIERRE - **Roche lez Beaupré :** M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE - **Routelle :** M. Claude SIMONIN - **Saône :** M. Bernard GUYON, Mme Christelle PETITJEAN - **Serre les Sapins :** Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU - **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON - **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD - **Torpes :** M. Denis JACQUIN - **Vaux les Prés :** M. Bernard GAVIGNET

Etaient absents : **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU - **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, M. Jacques THIEBAUT - **Auxon-Dessus :** M. Michel BITTARD - **Avanne Aveney :** M. Christian GAGNEPAIN - **Besançon :** M. Patrick BONTEMPS, Mme Françoise BRANGET, Mme Martine BULTOT, Mme Claire CASENOVE, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole DAHAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Vincent FUSTER, Mme Jocelyne GIROL, M. Loïc LABORIE, M. Bernard LAMBERT, M. Christophe LIME, M. Sébastien MAIRE, M. Bruno MEDJALDI, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Michel ROIGNOT, Mme Martine ROPERS, Mme Joëlle SCHIRRER - **Boussières :** M. Michel POULET - **Chalezeule :** M. Raymond REYLE - **Champoux :** M. Norbert DUPREY - **Chatillon le Duc :** M. Jean-Marie DELACHAUX - **Chaufontaine :** M. Alain CUCHE - **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENOUD - **Dannemarie sur Crête :** M. Gérard GALLIOT - **Genes :** M. Gabriel JANNIN - **Grandfontaine :** M. Jean JOURDAIN - **La Vèze :** M. Philippe CHANAU - **Larnod :** Mme Martine BERGIER - **Le Gratteris :** Mme Nicole JANNIN - **Montfaucon :** M. Jean-Marie VERNET - **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA - **Nancray :** M. Daniel ROLET - **Novillars :** Mme Raymonde BOURLON - **Pelousey :** Mme Annick CHARPY - **Pirey :** M. Claude BARTHOD-MALAT, M. Robert STEPOURJINE - **Pouilley les Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET - **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE - **Thise :** M. Claude BULLY, M. Jacques SIFFERLIN - **Rancenay :** M. Michel LETHIER - **Vaire Arcier :** M. Patrick RACINE - **Vaire le Petit :** M. Jean-François THIEBAUD - **Vorges les Pins :** M. Charles BATISTE

Secrétaire de séance : M. Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : J. CANAL, F. BRANGET, C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, V. FUSTER, B. LAMBERT, J. SCHIRRER, M. POULET, J-M DELACHAUX, M. BERGIER, J-M VERNET, J-M CAYUELA, D. ROLET, C. BARTHOD-MALAT, R. STEPOURJINE, M. LETHIER
Mandataires : S. RUTKOWSKI, P. BONNET, M. JOSSE, F. MONNEUR, J. MARIOT, J. ROSSELOT, Y. TARDIEU, B. ASTRIC, G. CANILLO, A. AVIS, M. CARTERON, G. VALLET, J-P MARTIN, M. FELT, J-P TAILLARD, M. COTTINY

Objet : Journées et Semaine du patrimoine : bilan 2007 et adoption du règlement 2008 du fonds d'aide aux journées du patrimoine

Journées et Semaine du patrimoine : bilan 2007 et adoption du règlement 2008 du fonds d'aide aux journées du patrimoine

Rapporteur : Yves TARDIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2008 Imputation : 611, 65-95	Montant BP 2008 : 20 000 € Montant de l'opération : sera précisé suite à instruction des dossiers de subventions (cf. procédure)

Résumé :

Durant « la Semaine du Patrimoine », du dimanche 9 septembre au dimanche 16 septembre 2007 25 porteurs de projets ont proposé sur le territoire du Grand Besançon une trentaine d'animations. Qu'il s'agisse d'associations, de Communes ou de professionnels, tous se sont mobilisés pour offrir au public une découverte du patrimoine du Grand Besançon : religieux, bâti, industriel, artisanal, naturel, ... les choix étaient variés et nombreux.

Le bilan de ces animations est présenté dans le rapport qui propose de reconduire en 2008 le règlement 2007 (démarche, critères d'attribution des subventions et calendrier prévisionnel) du fonds d'aides aux projets d'animations 2008.

La CAGB participe aux Journées Européennes du Patrimoine (JEP) depuis 2004 en assurant un rôle de coordination du programme des animations qui se déroulent dans le Grand Besançon. Elle assure également la promotion et le soutien aux animations portées par les communes, associations et particuliers.

L'objectif de la CAGB est de valoriser de manière globale le patrimoine du Grand Besançon dans toutes ses composantes : bâti, paysager, industriel, militaire, archéologique, traditionnel... et de favoriser l'émergence d'un réseau des acteurs du patrimoine sur les bases de cette acceptation élargie de la notion de patrimoine.

I. Bilan des Journées Européennes du Patrimoine 2007

A/ La journée professionnelle : rencontre entre les porteurs de projets, le 30 août 2007

Cette journée a rassemblé 13 personnes (11 structures différentes). La journée s'est très bien déroulée et a remporté un vif succès auprès des personnes présentes, qui ont apprécié la diversité des visites. Elle a permis aux porteurs de projets de se connaître et d'échanger sur leurs actions en faveur de leur patrimoine.

Une réflexion doit être menée quant à la date proposée. Les premiers jours de septembre (comme en 2006) semble finalement plus appropriés.

B/ La Semaine du Patrimoine : du 9 au 14 septembre 2007

L'extension des animations à la semaine précédent les JEP a été mise en place afin de permettre à la population un accès plus long et plus large à la découverte du patrimoine.

Dans ce cadre, plusieurs Communes riveraines du Doubs (Deluz, Chalèze, Chalezeule, Thise, Osselle, Montfaucon, Besançon, Avanne-Aveney) ont proposé des croisières sur le Doubs durant la semaine. L'Office du Tourisme de Besançon, dont il faut noter la forte implication dans l'organisation et le contenu de cette Semaine du Patrimoine, a proposé de son côté des randonnées autour des fortifications du Grand Besançon, une journée de visite d'ateliers d'artisans d'arts, une journée de visite d'entreprises et deux journées de visite d'éléments du patrimoine dans les villages.

La première édition de cette semaine s'est bien déroulée, avec un bon retour du public. De plus, le beau temps a permis que toutes les animations proposées se déroulent dans des conditions optimales. Du dimanche 9 septembre au vendredi 14 septembre, elle a rassemblé plus de 750 personnes.

Les croisières ont permis à plusieurs communes riveraines du Doubs d'offrir à leurs habitants la possibilité de découvrir un patrimoine paysager et naturel local parfois méconnu. Elles ont remporté un franc succès auprès de la population locale, notamment des clubs des aînés, clubs des marcheurs.... Les randonnées autour des fortifications ont elles aussi été grandement appréciées du public, elles ont permis à la population locale de mieux connaître ce patrimoine, qui ne fait l'objet le reste de l'année d'aucune visite guidée.

C/ Les Journées Européennes du Patrimoine : les 15 et 16 septembre 2007

Ces deux journées rencontrent chaque année un succès grandissant et 2007 n'a pas fait pas défaut. Le soleil a été de la partie et a permis au public de découvrir l'ensemble des éléments du patrimoine présentés. Durant le week-end, environ 4 600 personnes ont pu profiter du programme proposé sur la périphérie. En outre, deux animations proposées sur Besançon et soutenues par l'agglomération (le Chemin des Sens et le Funiculaire) ont réunis respectivement sur le week-end, 1 100 et 1 300 personnes.

Il y a eu en moyenne, sur l'agglomération (hors Ville de Besançon) environ 300 visiteurs par lieux sur le week-end. A noter cependant qu'une forte disparité existent entre les différents porteurs de projets, ainsi certaines actions comme celles proposées par le Musée des maisons comtoises (1 200 personnes) ou encore la commune de Deluz (1500 personnes) ont remporté un franc succès. D'autres lieux encore, même s'ils n'atteignent pas forcément la centaine de visiteurs, affichent complets par rapport à leur capacité. Par contre, certains lieux comme l'église de la Vèze, attirent plus difficilement du public (30 personnes).

A noter que lorsque le patrimoine donné à voir est mêlé à des animations ou couplés à d'autres lieux ou actions, avec une démarche interactive, le public se déplace plus facilement, surtout lorsque les activités sont plutôt ludiques.

Pour mémoire, en 2007, des nouveaux lieux ou animations ont été mis en place en 2007 :

- le funiculaire à Besançon,
- la découverte des métiers de l'art au Fort Griffon,
- les balades de ferme en ferme autour de Fontain et à Mazerolles.

Enfin, l'édition 2007 a permis également d'accentuer le partenariat entre la Ville de Besançon et l'Agglomération, ainsi des animations sur Besançon ont été soutenues financièrement par l'agglomération.

II. Règlement des Journées Européennes du Patrimoine 2008

A/ Démarche de travail proposée pour 2008

Comme l'année passée, un courrier sera adressé en février 2008 aux porteurs de projet ayant participé 2006 et 2007 ainsi qu'aux 59 communes, et autres associations susceptibles de proposer des animations aux Journées du Patrimoine, afin de recenser les éventuels projets.

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Une réunion de calage entre les partenaires institutionnels (DRAC, CAGB, Ville de Besançon et Office de Tourisme) sera fixée en mars 2008 pour préciser les modalités d'intervention de chacun en matière de communication, promotion et soutien financier.

Une réunion entre les porteurs de projets identifiés pourra être organisée suite aux retours des courriers et à l'issue de la réunion de calage entre les partenaires institutionnels. Son but sera de compléter l'information générale sur le déroulement des JEP 2008, faire le point sur les actions envisagées par chacun et les délais pour les éditions des supports de communication, et favoriser les échanges entre les structures participantes.

La programmation prévisionnelle devra être finalisée à la mi-juin afin de communiquer sur les animations dès août/début septembre 2008.

B/ Critères d'attribution des subventions

Afin de formaliser les modalités d'aide aux porteurs de projet dans le cadre du fonds d'aide pour les JEP, il est proposé de conserver les critères appliqués en 2007, à savoir :

Critères	Description
Innovation	Animation innovante par : - sa thématique, élargissement de la notion de patrimoine - par le lieu où elle se déroule - jamais ou rarement réalisée dans l'agglomération à destination du grand public - animation spécifique aux JEP
Accessibilité « Grand public »	- ouverture de l'animation au grand public : public familial notamment - gratuité de l'animation ou prix d'entrée réduit
Aspect ludique des animations	Animations interactives, par exemple : - visites guidées, commentées - expositions - dégustations - ateliers pour enfants...
Implication des acteurs locaux	Animations s'appuyant sur : - le tissu associatif local - les habitants - les communes Manifestations fédératrices (communes, associations...)
Dépôt des dossiers dans les temps	Date limite de dépôt : 31/03/08

C/ Calendrier d'attribution des subventions

Tout porteur de projet peut dès maintenant retirer le dossier, et ce jusqu'au 31 mars, date limite de dépôt des dossiers à la CAGB.

Ensuite, le calendrier prévisionnel s'articule de la manière suivante :

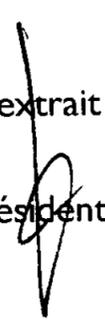
- instruction des dossiers par le service Tourisme-Culture-Sport en avril 2008,
- proposition d'attribution des subventions à la Commission Tourisme de mi-mai 2008, Bureau en juin 2008, Conseil Communautaire juin 2008.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du bilan des Journées Européennes et de la Semaine du Patrimoine 2007,
- se prononce favorablement sur le règlement 2008 (démarche, critères et calendrier d'attribution des subventions) applicable au fonds d'aides « Journées Européennes du Patrimoine » 2008

Pour extrait conforme,

Le Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 0